

Ancien référentiel HRS RI 2013	Nouveau référentiel HRS RI 2017	Nouveau référentiel HRS RI 2017
A.III. Responsabilités de structures ou de missions pédagogiques	<b>A.III. Responsabilités de structures ou de missions pédagogiques</b>	<b>A.III. Responsabilités de structures ou de missions pédagogiques</b>
<b>Correspondant RI de programmes d'échanges</b>	<b>Correspondant RI de composante</b>	<b>Correspondant de programmes d'échanges au sein d'un département d'une composante (le cas échéant)</b>
4h à 20h ETD avec présentation à la DRI d'un bilan annuel des programmes actifs gérés et selon le nombre d'étudiants et de programmes à gérer. À charge pour la composante / département de répartir les HRS entre plusieurs personnes impliquées fortement dans les RI.	De 15 à 20h ETD. Enseignant ou enseignant-chercheur élu par le CG de la composante pour 3 ans renouvelables. Description rôle et mission (cf document joint actualisé et clarifié 2017.a)  Présentation d'un bilan annuel au conseil de la composante chaque année. Copie du bilan transmise à la CPRI pour information.	De 4h à 10h ETD. Enseignant ou enseignant-chercheur désigné par le département (le cas échéant) en accord avec le conseil de la composante. En fonction du nombre d'étudiants et de programmes à gérer. Description rôle et mission (cf document joint actualisé et clarifié 2017.b)  Présentation d'un bilan annuel au département et envoi au conseil de la composante. À charge pour la composante de répartir les HRS des correspondants de programmes d'échanges entre départements.
<i>Concerne en fait 2 types de correspondant RI :</i>		
- 1 coordinateur des RI par composante. Enseignant ou enseignant-chercheur désigné par la composante. Description rôle et mission (cf doc. joint 2013.a)		
- 1 ou des correspondants de programmes d'échanges par composante. Enseignant ou enseignant-chercheur désigné par le département ou le responsable de mention. Description rôle et mission (cf doc. joint 2013.b)		
<b>Responsabilité de mise en place d'un diplôme en partenariat international.</b> 6 h ETD au moment où le projet est déposé (puis l'activité est gérée comme une responsabilité classique de diplôme)	Voir B.III Activité d'animation de projet scientifique et pédagogique	

Ancien référentiel HRS RI 2013	Nouveau référentiel HRS RI 2017
B. Animation, encadrement ou valorisation de la recherche	<b>B. Animation, encadrement ou valorisation de la recherche</b>
Correspondant RI de recherche	<b>Correspondant RI de recherche</b>
<p>6h ETD</p> <p><i>Modalités de nomination non précisées</i></p> <p>Description rôle et mission (cf doc. joint 2013.c)</p> <p><i>(Bilans d'activité envoyés à la seule DREDI qui valide les HRS pré-attribuées par la composante)</i></p>	<p>6h ETD</p> <p>Enseignant ou enseignant-chercheur élu par le conseil de l'unité de recherche pour 3 ans renouvelables.</p> <p>Description rôle et mission (cf doc joint actualisé et clarifié 2017.c)</p> <p>Présentation d'un bilan annuel au conseil de l'unité de recherche chaque année. Copie du bilan transmise à la CPRI pour information.</p>
<b>B.III Activité d'animation de projet scientifique</b>	<b>B.III Activité d'animation de projet scientifique et pédagogique</b>
<p>Animation de réseaux de recherche (COST, GDR...).</p> <p>De 10h à 20h ETD selon la taille du réseau.</p> <p>Validé par le CS et le CA.</p> <p>À partir de la formalisation d'un réseau et d'un impact sur le rayonnement ou l'activité de l'établissement</p>	<p>20h ETD</p> <p>Responsable de projets internationaux de recherche ou de formation, portés par l'URCA, entrant dans les catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Master Erasmus Mundus, Erasmus + KA2, H2020, projets DG de la Commission européenne, COST, GDR, LIA</li> </ul>